

Suite à l'article sur Nuits de Sologne paru dans l'édition du samedi 18 février de la République du Centre.

En tant que Président de l'association Nuits de Sologne, je ne pouvais que réagir suite à cet article au titre accrocheur, vendeur diront certains, mais pas du tout représentatif de la réalité du dossier. Le reste de l'article aussi me laisse très perplexe sur la capacité qu'ont certains journalistes pour écrire des textes sur des sujets qu'ils ne maîtrisent absolument pas et à mélanger plusieurs dossiers dans un même article, surtout quand le but unique est seulement de faire du buzz.

* Le titre tout d'abord, « *Chassées, Les Nuits de Sologne aux abois.* ». En dehors du jeu de mots qu'a peut-être voulu faire la journaliste, le verbe « chasser », synonyme de déloger signifie expulser, mettre dehors violemment.

Dans le cas des Nuits de Sologne, on ne peut pas du tout dire que cela ait été le cas !. En effet, Monsieur Olivier Dassault, actuel propriétaire du terrain utilisé par les Nuits de Sologne depuis 2004 pour ses spectacles, nous avait donné l'autorisation d'y présenter notre spectacle 2016 avant même la signature définitive d'achat du terrain. Il nous a aussi dès ce début d'année autorisé à l'utiliser pour notre édition 2017 et pour finir, il s'est proposé de participer au coût d'un possible déménagement sur un autre site et de nous aider par ses relations et son entourage à donner encore plus d'ampleur à notre événement en collaboration avec les élus locaux avec qui il entretient les meilleures relations.

Très difficile dans ce cas de dire qu'il nous a chassés !!. Et je rajouterai personnellement, en tant que Président des Nuits de Sologne, que la relation avec Monsieur Pothée, régisseur de Monsieur Dassault, a toujours été basée sur la franchise, l'écoute et l'échange.

* Mon second point sur cet article concerne l'amalgame de sujets indépendants les uns des autres. En effet, si l'article fait bien sa une sur les Nuits de Sologne, on y trouve aussi, et surtout, une charge contre l'engrillagement de la Sologne.

Si ce sujet mérite en effet débat et qu'il est normal que chacun donne son avis sur la question, il n'a rien à voir avec les Nuits de Sologne. Dans les statuts de notre association, l'article 2 précise que notre association « a pour but la promotion, la valorisation de la Sologne au travers de la création, la réalisation, la production et l'organisation de grands événements pyrotechniques à destination d'un public régional voire national » mais rien d'autre. Merci donc Mesdames, Messieurs les journalistes de ne pas vous tromper de débat !. Nuits de Sologne c'est LE spectacle pyrotechnique de Sologne, et c'est tout.

* Mon point suivant est sur le commentaire « Dommage que les Solognots ne soient pas des Corses ». Outre le fait que j'adore la Corse et ses habitants, je ne tolère en effet pas l'appel

à la violence, car c'est bien de cela qu'il s'agit ici. Et j'apprécie encore moins que l'on utilise l'image Nuits de Sologne pour cela.

* Mon dernier point est à la fois d'ordre général mais aussi une question à nos amis journalistes. Pourquoi en effet prendre le temps d'effectuer des interviews pour un article si le résultat n'est pas le reflet des échanges effectués ? Le « Je remercie Monsieur Olivier Dassault » de mon interview se transformant en effet en « Les Nuits de Sologne chassées » !.

Quoi qu'il en soit, les Nuits de Sologne feront encore briller la Sologne en 2017 et pour encore longtemps j'espère. Je rappelle que le public présent à nos spectacles représente plus de 50 départements français. Ça, c'est de la bonne promotion de la Sologne !.

J'ai enfin le plaisir de vous donner rendez-vous à tous en Sologne le 2 septembre prochain à partir de 17h00 pour notre nouveau spectacle, « Le livre de la jungle ».

Amicalement

Pascal ANDRE

Président de l'association Nuits de Sologne